

**Note d'information GDS France 04/11/2020**  
**IAHP : évolution de la situation épidémiologique**

Les nouvelles détections rapportées cette semaine en Allemagne et aux Pays-Bas indiquent une **forte dynamique d'infection par des virus H5 hautement pathogènes (appartenant à au moins 2 sous-types rapportés : H5N8 et H5N5) au sein de l'avifaune sauvage dans le nord de l'Europe** (21 cas enregistrés).

Par ailleurs, la présence de l'infection dans trois élevages (2 en Grande Bretagne et 1 aux Pays Bas) confirme le risque élevé d'introduction de ces virus dans les élevages des pays où les cas ont été détectés en faune sauvage, mais aussi les pays limitrophes et ceux concernés par les zones migratoires. **Ces données nous alertent ainsi sur le risque d'introduction de ces virus sur le territoire français qui est concerné par les migrations d'oiseaux sauvages qui battent actuellement leur plein.**

Dans ce contexte, une nouvelle réunion s'est tenue en urgence hier soir par la DGAl. **Un nouvel arrêté ministériel sera publié demain à effet immédiat faisant passer en risque « élevé » les Zones à Risque Particulier (couloirs de migration) et les Zones à Forte Densité d'Elevage Plein Air.** Cela induit la claustration des volailles et la réduction des parcours sur les zones concernées (suivant [l'AM du 16 mars 2016](#)). Le reste du territoire devrait rester en risque « modéré ».

Le réseau SAGIR (animé par l'Office français de la biodiversité et les fédérations des chasseurs pour la surveillance de l'influenza chez les oiseaux sauvages), les acteurs sanitaires des élevages et des filières, sont appelés à la plus grande vigilance en matière de surveillance des mortalités. Chacun doit également rester mobilisé sur la plus grande rigueur quant aux mesures de biosécurité tant au niveau des élevages que sur tous les acteurs environnants.

Nous vous tiendrons informés des évolutions.

